

# **2019-UNAT-926, Ross 2021-03-18**

## **Décisions du TANU ou du TCNU**

Unat a considéré à la fois un appel du secrétaire général et un appel de M. Ross. UNAT a considéré la demande de considération de M. Ross par un banc complet et a jugé qu'il n'avait pas de position pour faire une telle demande et que l'affaire n'avait soulevé aucune question de droit significative en ce qui concerne la norme de preuve de preuve de la preuve de morale. Unat a jugé que toute irrégularité (procédurale ou substantielle) dans les cas de promotion ne fera que donner lieu à un droit à la résiliation ou à la rémunération que si le membre du personnel a une chance importante ou prévisible de promotion. Unat a jugé que l'UNDT ne s'est pas commis en refusant d'annuler la décision contestée et a exercé sa discrétion judiciaire. Notant que UNDT a accordé à M. Ross 5 000 USD pour sa possibilité perdue, Unat a jugé que la demande de rémunération supplémentaire de M. Ross n'était pas durable car il ne répondait pas aux exigences minimales essentielles. Unat a jugé que, comme le secrétaire général n'avait pas fait appel de l'attribution de l'indemnisation pour perte d'opportunité, il n'y avait aucune base légale pour la mettre de côté. Sur la question des dommages-intérêts moraux, Unat a jugé qu'en l'absence de toute preuve corroborante en plus de celle énoncée dans son affidavit, M. Ross n'avait droit à aucun dommage moral. UNAT a rejeté l'appel de M. Ross, confirmé l'appel du Secrétaire général et annulé l'attribution des dommages-intérêts moraux dans le jugement de l'UND.

## **Décision Contestée ou Jugement Attaqué**

Le demandeur a contesté la décision de nommer un candidat externe à un poste. UNDT a constaté que le requérant n'avait pas reçu la plus grande considération due à lui en tant que candidat interne et lui a attribué une compensation pour perte d'opportunité, dommages matériels connexes et compensation des dommages moraux.

## Principe(s) Juridique(s)

Lorsque le président ou deux juges siégeant sur une affaire particulière considèrent que l'affaire soulève une question de droit importante, à tout moment avant que le jugement ne soit rendu, l'affaire peut être renvoyée pour examen par l'ensemble de l'UNAT. Une décision de renvoyer une question à considérer par un banc complet est une question pour le panel ou le président de l'UNAT. La validité juridique n'est jamais absolue et ne peut être décrite qu'en termes relatifs, à partir de laquelle il s'ensuit qu'un acte administratif peut être invalide à un but (non-sélection) et valide pour une autre (sélection). L'animation ne peut être accordée dans les cas de promotion où il peut y avoir des conséquences disproportionnées pour le candidat sélectionné. Le témoignage d'un demandeur seul sans corroboration par des preuves indépendantes (experte ou autrement) affirmant que des préjudices non pécuniaires ont eu lieu sont généralement insuffisants pour soutenir l'octroi de dommages-intérêts.

## Résultat

Appel rejeté sur le fond ; Appel accordé

## Applicants/Appellants

Ross 2021-03-18

## Entité

HCNUR

## Numéros d'Affaires

2018-1220

2019-1221

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

6 Avr 2021

## President Judge

Juge Murphy

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Compensation

Perte de chance

Dommages non pécuniaires (moraux)

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Examen complet et équitable

## Droit Applicable

TANU Statut du Tribunal

- Article 10.2

TCNU Statut

- Article 10.5
- Article 10.5(b)

# Jugements Connexes

UNDT/2018/108